



Association Flainoise

Flaine, le 25 novembre 2003

Chers Membres,

Une magnifique saison d'été s'est terminée à Flaine, où la fréquentation est restée injustement confidentielle. L'actualité flainoise est chargée en cette année 2003 et le bureau de votre association tient à vous informer de certains développements importants :

- Un dossier d'UTN (Unité Touristique Nouvelle) a été déposé par les mairies d'Arâches et Magland concernant l'extension de Flaine (+54% de lits en plus). Ce dossier a été consulté en détail par les membres du bureau en prêtant attention à ce que le développement de notre station ne se fasse pas au détriment des copropriétaires actuels. Dans l'ensemble ce dossier comprend de nombreuses lacunes et des points peu satisfaisants, ce dont nous avons fait part aux autorités compétentes : L'analyse de la demande et le positionnement du produit "Flaine" ne sont pas traités, les problèmes de circulation et de stationnement ne sont pas solutionnés, on doit même s'attendre à une dégradation de la situation. Le raccordement du hameau à la station n'est pas arrêté, une augmentation des nuisances des navettes est donc très probable. L'adaptation du domaine skiable à l'augmentation de capacité de la station est insuffisamment documentée. Certaines constructions sont prévues à des endroits incongrus et dommageables. Une réduction de la taille de la piscine est prévue alors que le nombre d'usagers potentiels devrait augmenter.

L'association flainoise va continuer à suivre ce dossier et à maintenir une position ferme, voire même engager des actions si les points ci-dessus ne sont pas traités de façon satisfaisante.

- Dans l'affaire opposant l'association flainoise à la mairie d'Arâches dans le cadre des concessions de Vernant, comme vous le savez, la commune a été déboutée en deuxième instance. Cette dernière avait décidé dans un premier temps de déposer un recours devant le conseil d'Etat, mais n'a pas remis ses conclusions en temps et en heure. Le conseil municipal d'Arâches a donc voté cet été l'annulation des concessions contestées afin de se mettre en conformité avec le jugement. Des nouvelles concessions devraient prochainement être attribuées. Le combat de votre association a donc mené à une clarification des compétences publiques sur le site de Flaine.
- Une demande de permis de construire pour un nouveau cabinet médical a été déposée par le syndicat intercommunal. Ce cabinet devrait se situer en prolongement de la galerie marchande de Forum, derrière le pub, en bordure de la gare routière. L'association flainoise s'est inquiétée de l'impact architectural d'une telle réalisation. La conception ayant été confiée à Daniel Chiquet, ancien associé de Marcel Breuer, actif sur le site de Flaine depuis longtemps, le dessin s'intègre bien malgré que la densité de construction à proximité du "Le Flaine" et "Betelgeuse" devienne importante. Les nuisances générées par le trafic des ambulances en raison de la distance par rapport à l'arrivée des pistes et de l'hélicoptère ont inquiété plusieurs copropriétaires de "Betelgeuse" qui ont décidé de faire opposition. Ce projet paraît, lui non plus, ne pas tenir compte des projets d'extension de la station et semble sous-dimensionné. Nous suivrons donc ce développement de près.

Le bureau de votre association continue donc à défendre vos intérêts à Flaine et a besoin de votre soutien. Afin de regrouper nos forces pour gagner en efficacité, nous allons proposer à l'assemblée générale une fusion de notre association avec l'ADAF (Association pour l'Avenir et le Développement de Flaine). Nous vous invitons donc à soutenir cette démarche et à continuer à nous donner des moyens via votre cotisation dans une association renforcée. L'évolution de Flaine connaît un tournant, afin de ne pas en être les victimes, donnons-nous les moyens d'agir.

Dear Members,

A magnificent summer finished in Flaine, where the occupancy rate remained very low. In 2003 the news flow about Flaine was heavy and the board of your association wants to keep you informed about some important developments:

- An "UTN" (New touristic project) file was delivered at the Mairies of Arâches and Magland about the capacity extension of Flaine (+54% more beds). Our board, with a particular attention that the extension should not bring negative effects for the actual co-owners in Flaine, studied this file carefully. We advised the authority in charge about some not satisfactory points: The file doesn't include a demand analysis and the positioning of the product "Flaine". The traffic and parking problems are not solved. The connection between the Hameau and the resort is not settled. The extension of the ski bowl is not enough documented. Some buildings implantations are not well



Association Flainoise

planned. The association flainoise will keep a close look on this file and keep a very strong position to defend the interest of our members.

- In our legal action about the ski lifts of Vernant, as you know, the Mayor of Arâches lost its second trial. The illegal contracts were cancelled this summer and should be renewed to be compliant with the law. The action of the association flainoise brought a more transparent situation about the public duties and taxes in Flaine.
- A building permit for a new medical centre was requested this summer. This centre should be placed behind the Flaine Forum shopping centre, behind the pub. The association was worried about the potential visual impact. As the design was made by Daniel Chiquet, former partner of Marcel Breuer, designing for Flaine during years, the design is corresponding to the local standards but is maybe deteriorating the harmony of the "Le Flaine" and "Betelgeuse" buildings. The noise and pollution emissions due to the distance of the centre to the ski slopes and to the helicopter landing spot were worrying some co-owners of "Betelgeuse". They decided to put an opposition against this project. We will continue to follow closely this issue as this projects looks undersized if we take the extension of the resort in account.

The board of your association continues to defend your interests in Flaine and needs your help. To become stronger, we suggest you that our association merges with the ADAF and hope that you will vote positively on this subject.

I expect to see you at our annual general meeting on the 28th of December at 19h00. During the meeting an English translation will be partly provided.

Best regards.

Convocation à l'assemblée générale 2003

L'assemblée générale est convoquée pour le dimanche 28 décembre 2003 à 19h00

Auditorium Eric et Sylvie Boissonas, Flaine-Forêt

Ordre du jour

1. Revue de l'exercice 2002
2. Approbation des comptes de l'exercice
3. Décharge au conseil
4. Evolution du conseil de l'association et organisation administrative
5. Fusion de l'Association avec l'ADAF
6. Divers

Après la partie officielle, M. Roland Didier, Président du Directoire de Domaine Skiable de Flaine S.A., présentera aux membres les vues de son groupe concernant le futur de la station de Flaine et répondra aux questions des membres.

Les membres désireux qu'un sujet particulier, mais d'intérêt général, soit évoqué peuvent le communiquer par écrit à l'adresse ci-dessous ou par télécopie au (0033) 04 50 90 80 93.

Cette assemblée est accessible seulement aux membres à jour de leurs cotisations (celles-ci peuvent être réglées par courrier ou à l'entrée de l'assemblée).

A bientôt à Flaine, recevez, chers Membres, mes salutations distinguées.

Thomas W.L. Heppel
Président



1999 2004
Association Flainoise

BORDEREAU DE COTISATION A L'ASSOCIATION FLAINOISE 2004
MEMBERSHIP FORM 2004

N° ADHERENT : «N1»

NOM/NAME : «NOM»

PRENOM/FIRSTNAME : «PRENOM»

ADRESSE PRINCIPALE :

CODE POSTAL : **VILLE :** **PAYS:**

TELEPHONE :

ADRESSE A FLAINE :

E-MAIL :@.....

DATE : .. / .. / ..

SIGNATURE :

PARTICIPATION DU 28 DECEMBRE 2003

Participera à l'Assemblée Générale/will take part to the annual general meeting:

REGLEMENT / SETTLEMENT

Cotisation 2004/ Membership fee 2004 € 23,00

par chèque n° du .. / .. / ..
(libellé à l'ordre de l'Association Flainoise)